



CONTRAT DE VILLE  
DE LA METROPOLE EUROPENNE DE LILLE  
APPEL A PROJETS 2023



## SOMMAIRE

1. CADRE GENERAL: LE CONTRAT DE VILLE METROPOLITAIN 2015 -2023.....	2
2. PRIORITES DE L'APPEL A PROJETS 2023 .....	4
3. LES QUARTIERS ELIGIBLES AU TITRE DU CONTRAT DE VILLE .....	6
4. CRITERES DE RECEVABILITE .....	11
5. MODALITES DE DEPOT DES PROJETS .....	13

### ANNEXES : MODALITÉS D'ACTION DE CHAQUE PARTENAIRE

- Annexe 1 : Le **PERR** : protocole d'engagements renforcés et réciproques
- Annexe 2 : Les crédits spécifiques pour la politique de la ville de l'**Etat**
- Annexe 3 : Les crédits spécifiques pour la politique de la ville de la **Région Hauts-de-France**
- Annexe 4 : Les modalités d'intervention de la **Métropole Européenne de Lille**
- Annexe 5 : Les modalités de financement et priorités de la **Caisse d'Allocations Familiales du Nord**
- Annexe 6 : Le cadre d'intervention du **Département du Nord** dans la politique de la ville
- Annexe 7 : Les priorités de l'**Agence Régionale de Santé Hauts-de-France**

# 1. CADRE GENERAL : LE CONTRAT DE VILLE METROPOLITAIN 2015-2023

La loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine (dite loi Lamy) fixe les principes de la nouvelle politique de la ville dont les contrats de ville sont le cadre d'action pour la période 2015-2020, désormais prolongée jusqu'en 2022. Son article 1<sup>er</sup> stipule que «la politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants». Elle est conduite par l'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements dans l'objectif commun d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants. Le Contrat de ville métropolitain signé le 15 juillet 2015 définit un projet de cohésion sociale et urbaine de la MEL s'articulant autour de trois grands objectifs.

⇒ Emploi et développement économique

- accompagner vers l'emploi
- soutenir le développement d'activités

⇒ Cohésion sociale

- soutenir les parcours éducatifs innovants des jeunes en difficulté
- assurer l'accès aux soins et aux équipements de santé ainsi qu'à la prévention
- consolider et mieux coordonner les dispositifs de sécurité et de prévention de la délinquance

⇒ Cadre de vie et renouvellement urbain

- agir sur l'urbain
- favoriser un habitat de qualité et conforter les parcours résidentiels

## PROLONGATION DU CONTRAT DE VILLE (2015-2023)

La « rénovation » des priorités partagées par les signataires s'est engagée au premier semestre 2019. Elle a été alimentée par l'**évaluation à mi-parcours des contrats de ville**, démarrée en 2018. Ce travail partenarial a abouti à la signature d'un **PROTOCOLE D'ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES ET RENFORCÉS (PERR)** visant à rappeler le besoin de mobilisation de chacun des acteurs de la politique de la ville : État, collectivités territoriales (MEL, Communes, Région, Département), bailleurs sociaux, entreprises, associations et habitants.

Le PERR est joint en annexe.

Lors du congrès des Maires en novembre 2021, Nadia HAÏ, ministre de la ville avait annoncé la prorogation des contrats de ville jusque fin 2023.

## PREAMBULE A CETTE DERNIERE ANNEE DU CONTRAT ET INSPIRATION POUR L'AVENIR

**L'objectif de la Politique de la Ville est d'amener les quartiers en difficultés vers une transformation durable et soutenable, et par là-même, d'en faire bénéficier les familles qui y habitent.** La notion de « transition » est de plus en plus présente dans la mise en œuvre des politiques publiques y compris dans **la transformation durable des quartiers impliquant activement ses habitants, y compris dans le cadre des opérations de Renouvellement Urbain des quartiers.**

L'acceptabilité de la Transition par la population et sa mise en œuvre doivent constituer une réelle opportunité pour cette dernière, ainsi qu'un levier indispensable en matière de retournement d'image des quartiers et d'attractivité du territoire par la réduction des inégalités sociales, la création de nouvelles dynamiques, l'émulation, l'amélioration du confort et des usages notamment.

La notion de **Transitions est protéiforme puisqu'elle revêt des aspects écologique, économiques et sociaux.** Elle appelle de profonds changements des modes de vie, de production et de consommation qui peuvent eux-mêmes être vecteurs d'inégalités nouvelles.



**Au-delà des mesures d'impact des actions, il convient de s'interroger sur la capacité du projet à s'engager vers des formes de transitions, objet transversal des politiques publiques** qui « oblige » l'ensemble de la société à s'y intéresser et trouver des formes de réponses correctives pour les quartiers de la politique de la ville notamment. *La Convention Citoyenne pour le Climat* a défini des mesures permettant d'atteindre une baisse d'au moins 40 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 (par rapport à 1990), traduits en approches concrètes et quotidiennes : se déplacer ; consommer ; se loger ; produire et travailler ; se nourrir ; pour intégrer ces logiques de transitions.

**Dès 2023, les acteurs de la Politique de la Ville seront amenés à s'interroger voire à intégrer de manière transversale dans leur conduite de projets, une ambition visant à engager des formes de transition.**

## 2. PRIORITES DE L'APPEL A PROJETS 2023

**Le Protocole d'Engagements Réciproques et Renforcés** est le cadre de référence. Trois chantiers prioritaires thématiques y ont été définis :

### 1. Mettre en œuvre la feuille de route « développement économique et emploi » des quartiers prioritaires de la MEL

Elle se traduit par un PACTE pour le développement économique et l'emploi dans les QPV orienté autour des sujets suivants :

- Le foncier, les infrastructures comme leviers de développement des territoires (foncier, aménagements, infrastructures, mobilité)
- Les entreprises et les habitants, contributeurs de développement économique du territoire (emploi, entrepreneuriat, formation, insertion)
- Le marketing, le design et la communication comme outils de transformation des quartiers prioritaires

Malgré les mesures de protection des salariés et le soutien apporté aux entreprises et aux associations, la crise du covid19 a toujours des conséquences sur l'emploi des habitants de notre métropole. Les projets devront contribuer à une meilleure insertion de ceux des quartiers prioritaires (soutien à l'insertion professionnelle des personnes en décrochage, soutien à la création d'activités...). Une attention particulière sera portée aux actions bénéficiant aux demandeurs d'emploi de longue durée.

### 2. Améliorer la qualité de vie et l'attractivité des quartiers prioritaires - notamment dans les périmètres du NPNRU

Il s'agit là de mettre en valeur les transformations urbaines à l'œuvre et de proposer des projets contribuant au changement d'image des quartiers.

C'est également agir sur la mixité sociale et rééquilibrer le peuplement des quartiers en améliorant le cadre de vie et en accompagnant les ménages en situation de relogement dans le cadre du NPNRU.

Une attention est également portée dans le PERR à l'occupation et à l'animation transitoire des espaces vacants, la sécurité et la place de chacun(e) dans l'espace public.

### 3. Renforcer l'accompagnement des enfants et des jeunes en situation de fragilité sociale et scolaire

La continuité éducative a été mise à rude épreuve pendant les confinements successifs et impacte encore les conditions de réussite scolaire et éducative car les conditions de vie, l'absence d'équipements numériques ont été autant de facteurs renforçant les inégalités face à l'éducation. De nombreux acteurs se sont mobilisés et ont su faire preuve de solidarité pendant cette période (dons et prêts de matériels informatiques, soutien scolaire par les bénévoles, développement du mentorat d'urgence, etc ...). Ces efforts doivent être maintenus pour accompagner les jeunes les plus fragiles afin de renforcer l'égalité des chances.

Après la crise sanitaire qui a intensifié les difficultés économiques et sociales déjà connues, il convient de porter une **attention particulière aux priorités suivantes pour l'appel à projets 2023 du contrat de ville** :

**- Economie / Emploi**

Soutien aux demandeurs d'emploi de longue durée ;  
Soutien à la reprise d'activité (lever les freins à l'emploi lié à la mobilité, la garde d'enfants, la maîtrise de la langue, etc...) ;  
Soutien à la création d'activités, et au maintien dans l'emploi des créateurs d'activité.

**- Éducation**

Soutien aux actions en faveur de la prévention et la lutte contre le décrochage scolaire et l'accompagnement des jeunes via le mentorat et l'appui à l'orientation.

**- Santé**

Bien-être psychologique, développement des compétences psycho-sociales ;  
Activités physiques des jeunes (problème de sédentarité notamment).

**- Cadre de vie**

Gestion transitoire ;  
Appropriation de l'espace public, et amélioration/qualification des parcours résidentiels des habitants

**- Numérique**

Renforcer l'accompagnement des usagers en situation d'exclusion et de fragilité numérique.

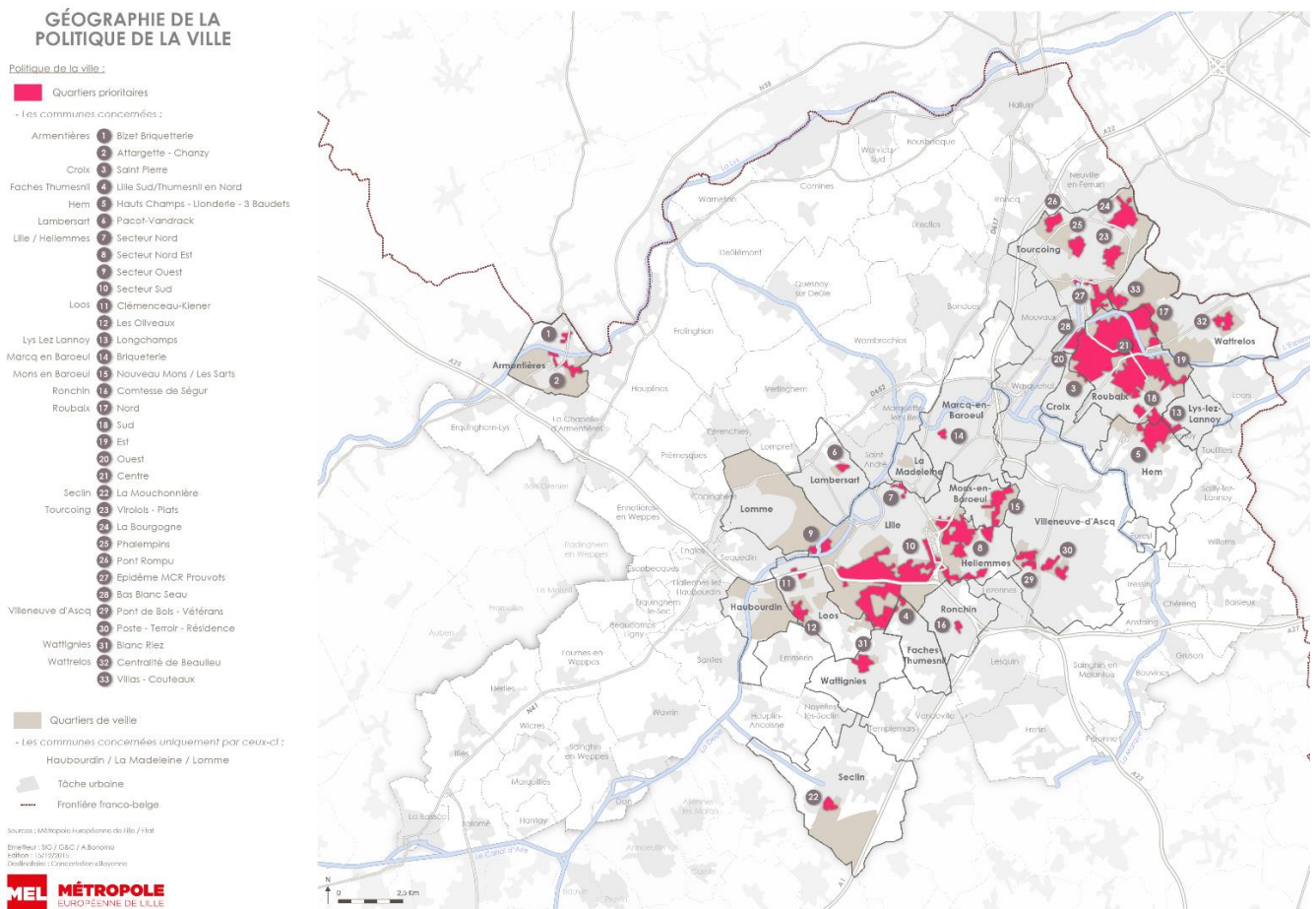
**- Éléments transversaux :**

Intégration dans la conduite de projet d'une ambition pour engager des formes de transition (énergétique, numérique, modes de consommation, gestion transitoire) ;  
Prise en compte égalité femme-homme dans les projets ;  
Implication des jeunes et soutien à la mobilisation durable des habitants.

Le bilan du contrat de ville 2015-2020 réclamait d'avoir également une attention soutenue pour **5 publics jugés prioritaires** :

- Les femmes
- Les jeunes âgés de 13 à 25 ans
- Les ménages primo-arrivants
- Les ménages potentiellement fragilisés par les opérations du NPNRU
- Les personnes durablement privées d'emploi et les travailleurs pauvres

### 3. LES QUARTIERS ELIGIBLES AU TITRE DU CONTRAT DE VILLE



**IMPORTANT :** pour les nouvelles actions, ainsi que pour les projets se déroulant sur plusieurs communes en politique de la ville (sollicitant des financements locaux ou non), il est obligatoire de prendre contact avec les référents locaux concernés avant de procéder au dépôt du dossier sur Démarches-Simplifiées.

Les chef-fe-s de projet politique de la ville et les délégué-es du Préfet sont des personnes ressources à ne pas négliger. Elles et ils peuvent accompagner les porteurs de projet: aide au montage de projet, rôle facilitateur dans la mise en réseau, conseils dispensés pour bien flécher les demandes de financement (droit commun/crédits spécifiques, Etat/Région, etc...)

Simultanément, les Villes ont absolument besoin d'identifier rapidement l'ensemble des projets susceptibles d'impacter leur territoire communal, de connaître le quartier et le public que vous souhaitez cibler.

**Tableau des quartiers en politique de la ville sur le territoire métropolitain et coordonnées des référents locaux**

VILLE	QUARTIERS	Quartiers prioritaires	Quartiers de veille	Référents locaux Ville/Etat/Région
Armentières	Bizet - Briquetterie	X		<p>Anne-Sophie LENNE <a href="mailto:aslenne@ville-armentieres.fr">aslenne@ville-armentieres.fr</a></p> <p>Marie-Claude VENANT <a href="mailto:marie-claude.venant@nord.gouv.fr">marie-claude.venant@nord.gouv.fr</a> et/ou un recrutement en cours qui sera publié ultérieurement</p> <p>Florence BLOQUET <a href="mailto:Florence.bloquet@hautsdefrance.fr">Florence.bloquet@hautsdefrance.fr</a></p>
Armentières	Artagette -Chanzy	X	X	
Armentières	Salengro		X	
Armentières	Près du Hem		X	
Armentières	Route d'Houplines		X	
Croix	Saint-Pierre	X	X	<p>Carmelo FURNARI <a href="mailto:carmelofurnari@ville-croix.fr">carmelofurnari@ville-croix.fr</a> et/ou Camille DESEINT <a href="mailto:cdeseint@ville-croix.fr">cdeseint@ville-croix.fr</a></p> <p>Cyril VALLEE <a href="mailto:cyril.vallee@nord.gouv.fr">cyril.vallee@nord.gouv.fr</a> et/ou Stéphanie MALACHOWSKI <a href="mailto:stephanie.malachowski@nord.gouv.fr">stephanie.malachowski@nord.gouv.fr</a></p> <p>Frédéric AUTIN <a href="mailto:Frederic.autin@hautsdefrance.fr">Frederic.autin@hautsdefrance.fr</a></p>
Faches-Thumesnil	Lille Sud – Thumesnil en Nord	X	X	<p>Hervé DENISOT <a href="mailto:hdenisot@villefachesthumesnil.fr">hdenisot@villefachesthumesnil.fr</a></p> <p>Adrien LHEUREUX <a href="mailto:adrien.lheureux@nord.gouv.fr">adrien.lheureux@nord.gouv.fr</a> et/ou Martine LENOIR <a href="mailto:martine.lenoir@nord.gouv.fr">martine.lenoir@nord.gouv.fr</a></p> <p>Florence BLOQUET <a href="mailto:Florence.bloquet@hautsdefrance.fr">Florence.bloquet@hautsdefrance.fr</a></p>
Haubourdin	Quartier du Parc, du P'tit Belgique et de l'Heurtebise		X	<p>Gaëlle DELSERT <a href="mailto:gdelsert@haubourdin.fr">gdelsert@haubourdin.fr</a></p> <p>Florence BLOQUET <a href="mailto:Florence.bloquet@hautsdefrance.fr">Florence.bloquet@hautsdefrance.fr</a></p>
Hellemmes	Dombrowski	X		<p>Valérie RUDEWICZ – <a href="mailto:vrudewicz@mairie-hellemmes.fr">vrudewicz@mairie-hellemmes.fr</a></p> <p>Adrien LHEUREUX <a href="mailto:adrien.lheureux@nord.gouv.fr">adrien.lheureux@nord.gouv.fr</a> et/ou Martine LENOIR <a href="mailto:martine.lenoir@nord.gouv.fr">martine.lenoir@nord.gouv.fr</a></p> <p>Florence BLOQUET <a href="mailto:Florence.bloquet@hautsdefrance.fr">Florence.bloquet@hautsdefrance.fr</a></p>
Hellemmes	L'Epine	X		
Hem	Beaumont		X	<p>Sandrine VALLET <a href="mailto:sandrine.vallet@ville-hem.fr">sandrine.vallet@ville-hem.fr</a></p> <p>Cyril VALLEE <a href="mailto:cyril.vallee@nord.gouv.fr">cyril.vallee@nord.gouv.fr</a> et/ou Stéphanie MALACHOWSKI <a href="mailto:stephanie.malachowski@nord.gouv.fr">stephanie.malachowski@nord.gouv.fr</a></p> <p>Frédéric AUTIN <a href="mailto:Frederic.autin@hautsdefrance.fr">Frederic.autin@hautsdefrance.fr</a></p>
Hem	Lionderie – 3 baudets	X		
Hem	Hauts-Champs – Longchamp - 3 Fermes	X		
La Madeleine	Ancienne Zone urbaine sensible		X	<p>Marion WISSOCQ <a href="mailto:m.wissocq@ville-lamadeleine.fr">m.wissocq@ville-lamadeleine.fr</a></p> <p>Florence BLOQUET <a href="mailto:Florence.bloquet@hautsdefrance.fr">Florence.bloquet@hautsdefrance.fr</a></p>
Lammersart	Pacot-Vandracq	X	X	<p>Benjamin BOQUET <a href="mailto:bboquet@ville-lammersart.fr">bboquet@ville-lammersart.fr</a> et/ou Laurence MOUQUET <a href="mailto:lmouquet@ville-lammersart.fr">lmouquet@ville-lammersart.fr</a></p> <p>Adrien LHEUREUX <a href="mailto:adrien.lheureux@nord.gouv.fr">adrien.lheureux@nord.gouv.fr</a> et/ou Martine LENOIR <a href="mailto:martine.lenoir@nord.gouv.fr">martine.lenoir@nord.gouv.fr</a></p> <p>Florence BLOQUET <a href="mailto:Florence.bloquet@hautsdefrance.fr">Florence.bloquet@hautsdefrance.fr</a></p>
Lille	Secteur nord	X		<p>Vieux-Lille - Hamid HARROUCH <a href="mailto:hharrouch@mairie-lille.fr">hharrouch@mairie-lille.fr</a></p> <p>Saint-Maurice - Pellevoisin - Fatima KOROGHLI <a href="mailto:fkoroghli@mairie-lille.fr">fkoroghli@mairie-lille.fr</a></p> <p>Adrien LHEUREUX <a href="mailto:adrien.lheureux@nord.gouv.fr">adrien.lheureux@nord.gouv.fr</a> et/ou Martine LENOIR <a href="mailto:martine.lenoir@nord.gouv.fr">martine.lenoir@nord.gouv.fr</a></p>



				Florence BLOQUET <a href="mailto:Florence.bloquet@hautsdefrance.fr">Florence.bloquet@hautsdefrance.fr</a>
Lille	Secteur nord-est	X	X	Quartier Fives - Mathieu GUITTET <a href="mailto:mguittet@mairie-lille.fr">mguittet@mairie-lille.fr</a> Adrien LHEUREUX <a href="mailto:adrien.lheureux@nord.gouv.fr">adrien.lheureux@nord.gouv.fr</a> et/ou Martine LENOIR <a href="mailto:martine.lenoir@nord.gouv.fr">martine.lenoir@nord.gouv.fr</a> Florence BLOQUET <a href="mailto:Florence.bloquet@hautsdefrance.fr">Florence.bloquet@hautsdefrance.fr</a>
Lille	Secteur centre	X		Quartier Centre – Marianne REBOUL <a href="mailto:mreboul@mairie-lille.fr">mreboul@mairie-lille.fr</a> Adrien LHEUREUX <a href="mailto:adrien.lheureux@nord.gouv.fr">adrien.lheureux@nord.gouv.fr</a> et/ou Martine LENOIR <a href="mailto:martine.lenoir@nord.gouv.fr">martine.lenoir@nord.gouv.fr</a> Florence BLOQUET <a href="mailto:Florence.bloquet@hautsdefrance.fr">Florence.bloquet@hautsdefrance.fr</a>
Lille	Secteur ouest	X	X	Bois-Blancs - Caroline STRADY <a href="mailto:cstrady@mairie-lille.fr">cstrady@mairie-lille.fr</a> Adrien LHEUREUX <a href="mailto:adrien.lheureux@nord.gouv.fr">adrien.lheureux@nord.gouv.fr</a> et/ou Martine LENOIR <a href="mailto:martine.lenoir@nord.gouv.fr">martine.lenoir@nord.gouv.fr</a> Florence BLOQUET <a href="mailto:Florence.bloquet@hautsdefrance.fr">Florence.bloquet@hautsdefrance.fr</a>
Lille	Secteur sud	X	X	Faubourg de Béthune- Valériane PICAUD – <a href="mailto:vpicaud@mairie-lille.fr">vpicaud@mairie-lille.fr</a> Quartier Moulins - Rémi FUSTER <a href="mailto:rfuster@mairie-lille.fr">rfuster@mairie-lille.fr</a> Quartier Lille-Sud - Sylvain DELANNOY <a href="mailto:sydelannoy@mairie-lille.fr">sydelannoy@mairie-lille.fr</a> Quartier Wazemmes - Hervé VERKEST <a href="mailto:hverkest@mairie-lille.fr">hverkest@mairie-lille.fr</a> Adrien LHEUREUX <a href="mailto:adrien.lheureux@nord.gouv.fr">adrien.lheureux@nord.gouv.fr</a> et/ou Martine LENOIR <a href="mailto:martine.lenoir@nord.gouv.fr">martine.lenoir@nord.gouv.fr</a> Florence BLOQUET <a href="mailto:Florence.bloquet@hautsdefrance.fr">Florence.bloquet@hautsdefrance.fr</a>
Lomme	Marais – Mitterie – Mont-à-Camp		X	Aurélié AVRIL <a href="mailto:aavril@mairie-lomme.fr">aavril@mairie-lomme.fr</a> Florence BLOQUET <a href="mailto:Florence.bloquet@hautsdefrance.fr">Florence.bloquet@hautsdefrance.fr</a>
Loos	Clémenceau - Kiener	X	X	Bruno LOINTIER <a href="mailto:blointier@ville-loos.fr">blointier@ville-loos.fr</a> Délégué du Préfet en cours de recrutement, une information précise sera publiée dès que possible Florence BLOQUET <a href="mailto:Florence.bloquet@hautsdefrance.fr">Florence.bloquet@hautsdefrance.fr</a>
Loos	Les Oliveaux	X	X	
Loos	Schuman		X	
Loos	Épi de Soil	X	X	
Lys Lez Lannoy	Longchamp	X	X	Malika ADJABI <a href="mailto:madjabi@mairie-lysllezlannoy.com">madjabi@mairie-lysllezlannoy.com</a> Cyril VALLEE <a href="mailto:cyril.vallee@nord.gouv.fr">cyril.vallee@nord.gouv.fr</a> et/ou Stéphanie MALACHOWSKI <a href="mailto:stephanie.malachowski@nord.gouv.fr">stephanie.malachowski@nord.gouv.fr</a> Frédéric AUTIN <a href="mailto:Frederic.autin@hautsdefrance.fr">Frederic.autin@hautsdefrance.fr</a>
Marcq-en- Barœul	La Briqueterie	X		Peggy DEPREZ <a href="mailto:peggy.deprez@marcq-en-baroeul.fr">peggy.deprez@marcq-en-baroeul.fr</a> Cyril VALLEE <a href="mailto:cyril.vallee@nord.gouv.fr">cyril.vallee@nord.gouv.fr</a> et/ou Stéphanie MALACHOWSKI <a href="mailto:stephanie.malachowski@nord.gouv.fr">stephanie.malachowski@nord.gouv.fr</a> Frédéric AUTIN <a href="mailto:Frederic.autin@hautsdefrance.fr">Frederic.autin@hautsdefrance.fr</a>
Mons-en- Barœul	Les Sarts - Nouveau Mons	X	X	Jérémy TREU <a href="mailto:jtreu@ville-mons-en-baroeul.fr">jtreu@ville-mons-en-baroeul.fr</a> Délégué du Préfet en cours de recrutement, une information précise sera publiée dès que possible Florence BLOQUET <a href="mailto:Florence.bloquet@hautsdefrance.fr">Florence.bloquet@hautsdefrance.fr</a>
Ronchin	La Comtesse	X		Laurie SAINT-POL <a href="mailto:lsaintpol@ville-ronchin.fr">lsaintpol@ville-ronchin.fr</a> Délégué du Préfet en cours de recrutement, une information précise sera publiée dès que possible

				Florence BLOQUET <a href="mailto:Florence.bloquet@hautsdefrance.fr">Florence.bloquet@hautsdefrance.fr</a>
<b>Roubaix</b>	Nord	X	X	Marie SIOEN <a href="mailto:Msoien@ville-roubaix.fr">Msoien@ville-roubaix.fr</a> Marie-Claude VENANT <a href="mailto:marie-claude.venant@nord.gouv.fr">marie-claude.venant@nord.gouv.fr</a> et/ou un recrutement en cours qui sera publié ultérieurement Frédéric AUTIN <a href="mailto:Frederic.autin@hautsdefrance.fr">Frederic.autin@hautsdefrance.fr</a>
<b>Roubaix</b>	Sud	X	X	Mathilde KERJEAN <a href="mailto:mkerjean@ville-roubaix.fr">mkerjean@ville-roubaix.fr</a> Marie-Claude VENANT <a href="mailto:marie-claude.venant@nord.gouv.fr">marie-claude.venant@nord.gouv.fr</a> et/ou un recrutement en cours qui sera publié ultérieurement Frédéric AUTIN <a href="mailto:Frederic.autin@hautsdefrance.fr">Frederic.autin@hautsdefrance.fr</a>
<b>Roubaix</b>	Est	X	X	Marie SIOEN <a href="mailto:Msoien@ville-roubaix.fr">Msoien@ville-roubaix.fr</a> Marie-Claude VENANT <a href="mailto:marie-claude.venant@nord.gouv.fr">marie-claude.venant@nord.gouv.fr</a> et/ou un recrutement en cours qui sera publié ultérieurement Frédéric AUTIN <a href="mailto:Frederic.autin@hautsdefrance.fr">Frederic.autin@hautsdefrance.fr</a>
<b>Roubaix</b>	Ouest	X	X	Nadia BOUTARTOUR <a href="mailto:nboutartour@ville-roubaix.fr">nboutartour@ville-roubaix.fr</a> Marie-Claude VENANT <a href="mailto:marie-claude.venant@nord.gouv.fr">marie-claude.venant@nord.gouv.fr</a> et/ou un recrutement en cours qui sera publié ultérieurement Frédéric AUTIN <a href="mailto:Frederic.autin@hautsdefrance.fr">Frederic.autin@hautsdefrance.fr</a>
<b>Roubaix</b>	Centre	X	X	Sandrine HANGARD <a href="mailto:shangard@ville-roubaix.fr">shangard@ville-roubaix.fr</a> Marie-Claude VENANT <a href="mailto:marie-claude.venant@nord.gouv.fr">marie-claude.venant@nord.gouv.fr</a> et/ou un recrutement en cours qui sera publié ultérieurement Frédéric AUTIN <a href="mailto:Frederic.autin@hautsdefrance.fr">Frederic.autin@hautsdefrance.fr</a>
<b>Seclin</b>	La Mouchonnière	X	X	Ludovic FREMAUT <a href="mailto:dirpolville@ville-seclin.fr">dirpolville@ville-seclin.fr</a> Cyril VALLEE <a href="mailto:cyril.vallee@nord.gouv.fr">cyril.vallee@nord.gouv.fr</a> et/ou Stéphanie MALACHOWSKI <a href="mailto:stephanie.malachowski@nord.gouv.fr">stephanie.malachowski@nord.gouv.fr</a> Frédéric AUTIN <a href="mailto:Frederic.autin@hautsdefrance.fr">Frederic.autin@hautsdefrance.fr</a>
<b>Tourcoing</b>	La Bourgogne	X		Loïs CAPLAIN <a href="mailto:lcaplain@ville-tourcoing.fr">lcaplain@ville-tourcoing.fr</a> Cyril VALLEE <a href="mailto:cyril.vallee@nord.gouv.fr">cyril.vallee@nord.gouv.fr</a> et/ou Stéphanie MALACHOWSKI <a href="mailto:stephanie.malachowski@nord.gouv.fr">stephanie.malachowski@nord.gouv.fr</a> Frédéric AUTIN <a href="mailto:Frederic.autin@hautsdefrance.fr">Frederic.autin@hautsdefrance.fr</a>
<b>Tourcoing</b>	Virolois - Piats	X	X	
<b>Tourcoing</b>	Marlière		X	
<b>Tourcoing</b>	Croix-Rouge		X	
<b>Tourcoing</b>	Les Orions		X	Loïs CAPLAIN <a href="mailto:lcaplain@ville-tourcoing.fr">lcaplain@ville-tourcoing.fr</a> Cyril VALLEE <a href="mailto:cyril.vallee@nord.gouv.fr">cyril.vallee@nord.gouv.fr</a> et/ou Stéphanie MALACHOWSKI <a href="mailto:stephanie.malachowski@nord.gouv.fr">stephanie.malachowski@nord.gouv.fr</a> Frédéric AUTIN <a href="mailto:Frederic.autin@hautsdefrance.fr">Frederic.autin@hautsdefrance.fr</a>
<b>Tourcoing</b>	Pont Rompu	X		
<b>Tourcoing</b>	Phalempins	X		
<b>Tourcoing</b>	Belencontre		X	
<b>Tourcoing</b>	Epidème-MCR-Prouvot	X		Loïs CAPLAIN <a href="mailto:lcaplain@ville-tourcoing.fr">lcaplain@ville-tourcoing.fr</a> Cyril VALLEE <a href="mailto:cyril.vallee@nord.gouv.fr">cyril.vallee@nord.gouv.fr</a> et/ou Stéphanie MALACHOWSKI <a href="mailto:stephanie.malachowski@nord.gouv.fr">stephanie.malachowski@nord.gouv.fr</a> Frédéric AUTIN <a href="mailto:Frederic.autin@hautsdefrance.fr">Frederic.autin@hautsdefrance.fr</a>
<b>Tourcoing</b>	Bas Blanc-Seau	X		
<b>Tourcoing</b>	Le Haut Blanc-Seau		X	
<b>Tourcoing</b>	Blanche Porte		X	

<b>Tourcoing</b>	Les Flocons		X	
<b>Villeneuve d'Ascq</b>	Pont de Bois - Vétérans	X	X	Maryline STIRA <a href="mailto:mstira@villeneuveascq.fr">mstira@villeneuveascq.fr</a> et/ou July MICHEL <a href="mailto:jmichel@villeneuveascq.fr">jmichel@villeneuveascq.fr</a> Délégué du Préfet en cours de recrutement, une information précise sera publiée dès que possible Florence BLOQUET <a href="mailto:Florence.bloquet@hautsdefrance.fr">Florence.bloquet@hautsdefrance.fr</a>
<b>Villeneuve d'Ascq</b>	Poste – Terroir - Résidence	X	X	Maryline STIRA <a href="mailto:mstira@villeneuveascq.fr">mstira@villeneuveascq.fr</a> et/ou Farid LOUZANI <a href="mailto:flouzani@villeneuveascq.fr">flouzani@villeneuveascq.fr</a> Délégué du Préfet en cours de recrutement, une information précise sera publiée dès que possible Florence BLOQUET <a href="mailto:Florence.bloquet@hautsdefrance.fr">Florence.bloquet@hautsdefrance.fr</a>
<b>Wattignies</b>	Blanc Riez	X	X	Julie MONTOIS <a href="mailto:jmontois@mairie-wattignies.com">jmontois@mairie-wattignies.com</a> Délégué du Préfet en cours de recrutement, une information précise sera publiée dès que possible Florence BLOQUET <a href="mailto:Florence.bloquet@hautsdefrance.fr">Florence.bloquet@hautsdefrance.fr</a>
<b>Wattrelos</b>	Sartel		X	Pascal LOUIS <a href="mailto:pascal.louis@ville-wattrelos.fr">pascal.louis@ville-wattrelos.fr</a> Cyril VALLEE <a href="mailto:cyril.vallee@nord.gouv.fr">cyril.vallee@nord.gouv.fr</a> et/ou Stéphanie MALACHOWSKI <a href="mailto:stephanie.malachowski@nord.gouv.fr">stephanie.malachowski@nord.gouv.fr</a> Frédéric AUTIN <a href="mailto:Frederic.autin@hautsdefrance.fr">Frederic.autin@hautsdefrance.fr</a>
<b>Wattrelos</b>	Crétinier		X	
<b>Wattrelos</b>	Laboureur		X	
<b>Wattrelos</b>	Mousserie		X	
<b>Wattrelos</b>	Martinoire		X	
<b>Wattrelos</b>	Beaulieu	X	X	
<b>Wattrelos</b>	Villas-Couteaux	X		

En fonction du classement des quartiers dans lesquels ont lieu les actions (quartiers prioritaires ou quartiers de veille), les porteurs de projets peuvent bénéficier de différents types de financements.

## 4. CRITERES DE RECEVABILITE

Le présent appel à projets s'adresse aux associations loi 1901, aux bailleurs sociaux, aux établissements publics, aux collectivités territoriales et autres organismes à but non lucratif. Les associations sont éligibles dès lors qu'elles sont régulièrement déclarées et détiennent un numéro SIRET.

Pour bénéficier des crédits de l'Etat, l'action proposée devra se dérouler en année civile (entre le 1 er janvier et le 31 décembre) ou en année dite "scolaire" (du 1er septembre au 31 août suivant).

### Qualité du projet

Une attention particulière sera portée à la pertinence des besoins identifiés dans le dossier. Ils devront être justifiés par des éléments de diagnostic, l'intérêt du projet sur le(s) territoire(s) impacté(s) et son ancrage territorial.

Le porteur devra avoir mobilisé au préalable le droit commun et faire état du partenariat avec les structures et les acteurs compétents dans le cadre de son action.

### Cohérence de l'action

La présentation des objectifs poursuivis doit :

- être claire et synthétique ;
- rendre lisible la complémentarité du projet avec les dispositifs de droit commun (partenariats structurants et justifiés) ;
- présenter une méthodologie en adéquation avec les objectifs, adaptée aux publics ciblés (communication, mobilisation, implication, intervention, restitution).

### Publics cibles

Les projets doivent cibler les habitants résidant en quartiers prioritaires<sup>1</sup> pour les financements relevant des crédits spécifiques de l'Etat. La Région et la MEL soutiennent aussi les actions destinées aux habitants des quartiers de veille.

Type de quartier	Crédits spécifiques Etat	Crédits spécifiques Région	Autres crédits (Droit commun Etat, Région, Département, CAF, MEL...)
Quartiers prioritaires (QPV)	Oui	Oui	Oui
Quartiers de veille (QDV)	Non	Oui	Oui

### Egalité femme/homme

La parité signifie que chaque sexe est représenté à égalité dans les institutions. C'est un instrument au service de l'égalité, qui consiste à assurer l'accès des femmes et des hommes aux mêmes opportunités, droits, occasions de choisir, conditions matérielles tout en respectant leurs spécificités. Au regard des enjeux autour de l'égalité femmes/hommes, les questions suivantes pourront aider les porteurs de projets à favoriser l'égalité femme/homme dans leurs projets:

A - Votre projet n'est pas impacté par la question de l'égalité femmes/hommes ;

<sup>1</sup> Consulter <https://www.geoportail.gouv.fr/carte>

- B - Votre projet est peut-être impacté par la question de l'égalité femmes/hommes, mais vous n'avez pas encore engagé d'action corrective ;
- C - Vous avez identifié une problématique autour de la question de l'égalité femmes/hommes et l'avez prise en compte dans la conduite de votre projet ;
- D - La question de l'égalité femmes/hommes fait partie de votre projet, vous l'y avez intégrée comme un objectif secondaire et avez prévu les moyens pour y répondre ;
- E - La question de l'égalité femmes/hommes est au coeur de votre projet, c'est un objectif principal et vous avez les moyens d'y répondre par votre expertise.

Le centre de ressources IREV met à disposition les outils nécessaires pour comprendre les enjeux du budget intégrant l'égalité femmes-hommes<sup>2</sup>.

### **Citoyenneté et valeurs de la République**

La structure s'engage à respecter les valeurs de la République et les obligations permettant de les garantir. Chaque structure candidate devra signer la charte de respect des valeurs de la République et du principe de laïcité :

- lorsque l'action est co-financée par l'Etat, le porteur de projet cochera la case correspondante dans la plateforme DS au moment du dépôt de projet, puis dans la plateforme DAUPHIN au moment du dépôt de la demande de paiement des subventions lorsqu'elles seront attribuées ;
- lorsque l'action est co-financée par le Conseil Régional des Hauts-de-France, le porteur devra signer la charte régionale « laïcité et valeurs de la République » via le lien informatique présent en seconde page de la note de cadrage régionale 2023 jointe au présent appel à projets.

### **Evaluation**

Les candidats sont tenus de compléter à minima les indicateurs ci-dessous permettant d'apprécier et d'évaluer l'impact de l'action sur le territoire, auprès des habitants des quartiers prioritaires :

- Nombre de personnes bénéficiaires du projet
- Nombre de bénéficiaires en QPV
- Répartition Hommes-Femmes
- Age des bénéficiaires
- L'action concerne-t-elle des demandeurs d'emplois de longue durée
- Nombre de Ville concernées par le projet
- Nombre de quartiers concernés
- Innovation
- Moyens mobilisés

---

<sup>2</sup> Budgets intégrant l'égalité entre les femmes et les hommes : <http://www.irev.fr/actualites-0/une-note-technique-prone-lexperimentation-de-budgets-integrant-legalite-entre-les>

## 5. MODALITES DE DEPOT DES PROJETS

Les dossiers de demande de subvention doivent être saisis au plus tard le **samedi 15 octobre 2022 au soir** sur le site web de la MEL : <https://www.lillemetropole.fr/votre-metropole/competences/amenagement-du-territoire/politique-de-la-ville>

**A noter : les dossiers déposés le 15 octobre qui ne seraient pas complets (présentation des objectifs du projet, du public cible, déroulé détaillé de l'action et budget prévisionnel) ne seront pas instruits.**

**Au-delà de cette date, il sera impossible de saisir de nouveaux dossiers.**

**Cas particuliers – dossiers Programme de Réussite Educative (PRE) :** les porteurs de projet d'actions PRE doivent vérifier auprès des coordonnateurs PRE de leur commune la date de limite de saisie des dossiers, celle-ci pouvant intervenir avant le 15 octobre 2022.

